



## accident du travail demande de dedommagement

Par **pacosonic**, le **10/07/2012** à **09:57**

bonjour en avril 2010 j'ai eu un accident dans la cour de l'usine un chauffeur m'a renversé (il est rentré du mauvais côté car il n'y avait pas de signalisation mais depuis ce jour-là on m'a mis) j'ai été hospitalisé 15 jours et en arrêt 3 mois accident reconnu par la SS traumatisme crânien et tous les côtés droit guérison faite le 22 juillet 2012 3 semaines de vacances et le 16 août déclarer inapte pour dépression (la peur de reprendre le travail) repris en décembre à la journée à un autre poste donc plus de prime perte de salaire 150 euros par mois j'étais gardien polyvalent depuis 18 ans est-ce que je peux demander un dédommagement à mon employeur merci de vos réponses

Par **P.M.**, le **10/07/2012** à **14:42**

Bonjour,  
Vous pourriez déjà faire reconnaître la faute inexcusable de l'employeur par la Sécurité Sociale...